

15.00 crédits		Q1 et Q2
---------------	--	----------



Cette unité d'enseignement n'est pas accessible aux étudiants d'échange !

Enseignants	Gallez Françoise (coordinateur(trice)) ;Vranx Marlene (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	/
Thèmes abordés	Le mémoire se présente sous la forme d'un travail de recherche portant sur une problématique définie ou sous la forme d'une traduction personnelle accompagnée d'une réflexion critique sur les concepts et modèles théoriques mobilisés dans la traduction. Le travail de recherche est : - spécifique par rapport aux autres activités d'apprentissage; - méthodique : les fondements seront assurés par la formation de base; - intégré dans le programme et limité dans l'étendue du sujet.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : <u>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</u> Eu égard au référentiel d'AA du Master en interprétation, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants : 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 5.8, 5.9, 5.10 1 Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant démontrera qu'il est capable de : - réaliser un travail de recherche appliquée mettant en 'uvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse dans le domaine de l'interprétation, de l'interprétologie, de la traduction, de la terminologie ou de la traductologie - formuler les objectifs et exposer les résultats de son travail en contextualisant sa problématique et en justifiant scientifiquement ses choix méthodologiques.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Le mémoire (travail écrit + défense orale) est évalué par au moins deux évaluateurs (promoteur-trice, co-promoteurs-trices éventuell-e-s, lecteur-trice). L'étudiant-e doit soumettre son sujet pour approbation au promoteur/à la promotrice. L'étudiant est tenu de défendre oralement (publiquement) son travail devant un jury composé des évaluateurs du mémoire et d'un-e président-e de séance. La note finale sera constituée des 2 parties intégrées (travail écrit + défense orale). La présentation de ces deux parties est obligatoire. La note finale est une moyenne pondérée : <ul style="list-style-type: none">• Travail écrit : 90% de la note finale• Défense orale : 10% de la note finale Une absence injustifiée à la défense orale entraînera un échec pour la note finale de l'UE. Les modalités pratiques et précises relatives au travail écrit et à la défense orale seront communiquées sur Moodle et par mail. Les travaux à présenter ou à remettre dans le cadre du mémoire sont des travaux personnels qui refléteront les compétences de l'étudiant-e. Les sources utilisées seront mentionnées de manière adéquate. Les modes d'évaluation sont identiques pour les sessions de juin, d'août/septembre et de janvier.
Faculté ou entité en charge:	LSTI

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en interprétation	INTP2M	15		